

**Budget prévisionnel de la manifestation**

Le total des charges doit être égal au total des produits

Pour les associations assujetties à la TVA ce budget doit être présenté HT (à préciser)

HT   
 TTC

CHARGES		Montant prévu	PRODUITS		Montant prévu
<b>Charges directes</b>			<b>Ressources directes</b>		
60 Achats			70 Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services, participation aux repas et hébergement		
Prestations de services					
Achats matières et fournitures					
Autres fournitures					
61 Services extérieurs			74 Subventions d'exploitation		
Locations			Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Entretien et réparation					
Assurance			Région(s)		
Documentation			Département(s)		
62 Autres services extérieurs			Intercommunalité(s) : EPCI		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Commune(s)		
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Organismes sociaux (détailler) :		
Services bancaires, autres					
Récompenses et cadeaux			Fonds européens		
Restauration, hébergement			L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)		
Autres			Autres établissements publics		
63 Impôts, taxes et versements assimilés			Aides privées		
Impôts et taxes sur rémunération			75 Autres produits de gestion courante		
Autres impôts et taxes			Dont cotisations, dons manuels ou legs		
64 Charges de personnel			76 Produits financiers		
Rémunération des personnels			77 Produits exceptionnels		
Charges sociales			78 Reprise sur amortissements et provisions		
Autres charges de personnel					
65 Autres charges de gestion courante					
66 Charges financières					
67 Charges exceptionnelles					
68 Dotation aux amortissements					
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION</b>		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		
86 Emploi des contributions volontaires			87 Contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			Dons en nature		
Prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole *			Bénévolat *		
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>		

\* Le montant subventionnable retenu ne prendra pas en compte la valorisation du bénévolat

Ce budget prévisionnel doit être daté et signé par le Président de l'association avec la mention "certifié conforme"

Le.....

Le Président de l'association :  
 (Signature)